

Commission des Finances et du Budget – 20/03/2019

M. André Frédéric au ministre de la Justice, chargé de la Régie des Bâtiments, sur "les institutions judiciaires présentes à Verviers"

André Frédéric (PS): Une dernière fois, j'évoquerai avec vous la prison de Verviers. Ses agents pénitentiaires s'étonnent de voir sur le site internet de la Régie des Bâtiments qu'on prévoit désormais une ouverture de la nouvelle prison d'arrêt en 2024 au lieu de 2022. Quant au palais de justice, à quelques encablures, il attend lui aussi sa rénovation. Le bâtiment T. Palm en face du palais permettra d'abriter des audiences d'ici la fin de l'année mais il n'y a toujours pas de budget pour la rénovation.

Respectera-t-on le calendrier de construction de la prison ? Où en est le projet de rénovation du palais de justice et son budget ?

Koen Geens, ministre (en français): Nous avons préféré attendre la signature de tous les actes avant de déposer la demande de permis de démolition des maisons, ce délai n'ayant pas d'incidence sur celui du marché DBFM. Le dossier de Verviers suit son cours sans problèmes particuliers à ce jour. Nous préparons la seconde phase pour les consultants juridiques et financiers.

Comme pour tout grand projet, la Régie ne maîtrise pas toutes les étapes: elle dépend des parties prenantes.

Les échéances actuelles sont à confirmer. Dès que les procédures seront clôturées, on pourra établir une date de fin des travaux.

Pour le palais de justice de Verviers, on mise d'abord sur les travaux du bâtiment T. Palm: il sera mis à disposition fin 2019 pour le tribunal du travail, l'auditorat du travail et la justice de paix et offrira des salles d'audience supplémentaires. Des travaux importants sont prévus pour l'aménagement des combles de l'extension et la réfection des façades du palais de justice. Un groupe de travail sera relancé dans les prochaines semaines pour établir les phases des travaux et le budget à prévoir.